

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION 2023\_30

Nombre de membres 10  
En exercice : 10  
Présents : 6

Excusé : 0  
Absents : 1  
Pouvoir : 3

Date de la convocation : 09 novembre 2023  
Date d'affichage : 09 novembre 2023

**DELIBERATION MODIFICATIVE N°3 : CREDIT INSUFFISANT OPERATION  
N°100**

o O o

M. le Maire explique qu'en décembre 2022, nous avons fait des RAR pour cette opération de 11 955.77€.

Nous avons eu des charges supplémentaires pour cette opération qui n'étaient pas prévues.

Comme le budget n'était pas encore voté, on a mandaté ses factures sans y mettre les attribuer à l'opération 100.

En votant le budget, il a été fait un réajustement mais il s'est avéré que certaines factures n'ont pas été comptabilisées.

Nous devons donc faire une délibération modificative pour pouvoir faire les écritures de régularisation.

| INVESTISSEMENT                         | DIMINUTION    | AUGMENTATION  |
|--|---------------|---------------|
| 2116 - OP 116<br>Cimetière             | - 13 100      |               |
| 2132- OP 100<br>Construction Bat Privé |               | 13 100        |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>13 100</b> | <b>13 100</b> |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- ACCEPTER les écritures de la DM N°3

Fait et délibéré à Maurens-Scopont, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme.

Secrétaire de séance

Le Maire,  
Claude REIDIES